ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du premier District.

Batisses portant le No 2020 avenue Tulane

John M. Kelly vs B. Vandegrif Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir:

Un certain lot ou triangle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortez, Ulloa, [illegible] Ulloa (anciennement Bienville), la rue Cortez et [illegible] mesurant trente cent vingt-quatre pieds de face à l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Scott, vingt-six pieds de large à la rue Cortez et trois cent dix-neuf pieds de profondeur entre lesdites rues Ulloa.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] 13 20 27—juil 3 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur supérieure du Troisième District,

Formant l'angle de la rue Calhoun, (laquelle est pavée avec l'asphalte).

Barber Asphalt Paving Company vs W. H. Hewett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée à savoir:

Tout et particulièrement les bâtisses et améliorations, manières, hangers, etc., sur l'emplacement de terre faisant face au Lac Pontchartrain, près du Nouveau Bassin, étant sur l'étendue de terre acquise par la plaignante de la Banque du Canal, de cette ville, par acte passé devant A. G. Lopez, notaire, le 30 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.
9 juil—9 14 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'emplacement des rues Camp et Joseph.

(Lot borné par les rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 54,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir:

Deux certains lots de terre, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Camp, Joseph, Octavie et Chestnut, désignés comme les lots numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; lot numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas. E. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
20 juin—20 27—juil 3 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

New Orleans Land Company vs W. G. Simpson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,494—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée à savoir:

1° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent quinze, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee), et la ligne de la Propriété Foncher, qui est inclu dans une façade sur la rue Calhoun de deux cent quatre-vingt dix-neuf et sept-dixièmes [299.7(10)] de pieds linéaux avec une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Clara et une ligne droite tirée sur la même étendue parallèle à et à une distance de cent vingt pieds de ladite ligne de façade dudit lot sur la rue Calhoun.

2° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent cinquante-deux ladite Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Clara (anciennement Léonce), et Magnolia (anciennement Victor), et la ligne de la Propriété Foncher, qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun de cent quarante-neuf et vingt-cinq centièmes (149.25) de pieds linéaux commençant à l'encoignure desdites rues Calhoun et Clara et mesuré dans la direction de ladite rue Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

3° Autant de l'îlot de terre désigné par le numéro municipal cent quatorze dans ledit Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee) et l'avenue Palmer (anciennement Harry Clay) qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun, de deux cent quatre vingt dix neuf pieds linéaux et sept dixièmes [299.7] avec une profondeur de cent deux pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes sur ladite rue Clara et une ligne droite commençant sur ladite rue Willow à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Calhoun et Willow et courant en travers du dit lot à un point sur la rue Clara à une distance de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Calhoun et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dunogra, Blair & Dunogra et Victor Leovy, avocats pour le plaignant.
27 juin—27 28—juil 3 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 54,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir:

Deux certains lots de terre, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Camp, Joseph, Octavie et Chestnut, désignés comme les lots numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; lot numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas. E. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
20 juin—20 27—juil 3 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande Propriété de Valeur du Sixième District,

Entre rues de la rue Calhoun, (laquelle est pavée avec l'asphalte).

Barber Asphalt Paving Company vs W. H. Hewett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée à savoir:

1° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent quinze, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee) et la ligne de la Propriété Foncher qui est inclu dans une façade sur la rue Calhoun de deux cent quatre-vingt dix-neuf et sept-dixièmes [299.7(10)] de pieds linéaux avec une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Clara et une ligne droite tirée sur la même étendue parallèle à et à une distance de cent vingt pieds de ladite ligne de façade dudit lot sur la rue Calhoun.

2° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent cinquante-deux ladite Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Clara (anciennement Léonce), et Magnolia (anciennement Victor), et la ligne de la Propriété Foncher, qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun de cent quarante-neuf et vingt-cinq centièmes (149.25) de pieds linéaux commençant à l'encoignure desdites rues Calhoun et Clara et mesuré dans la direction de ladite rue Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

3° Autant de l'îlot de terre désigné par le numéro municipal cent quatorze dans ledit Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee) et l'avenue Palmer (anciennement Harry Clay) qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun, de deux cent quatre vingt dix neuf pieds linéaux et sept dixièmes [299.7] avec une profondeur de cent deux pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes sur ladite rue Clara et une ligne droite commençant sur ladite rue Willow à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Calhoun et Willow et courant en travers du dit lot à un point sur la rue Clara à une distance de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Calhoun et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dunogra, Blair & Dunogra et Victor Leovy, avocats pour le plaignant.
27 juin—27 28—juil 3 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de Valeur du Sixième District,

Entre les rues Calhoun, Willow, Clara et Cortez.

Barber Asphalt Paving Company vs W. H. Hewett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée à savoir:

Tout et particulièrement les bâtisses et améliorations, manières, hangers, etc., sur l'emplacement de terre faisant face au Lac Pontchartrain, près du Nouveau Bassin, étant sur l'étendue de terre acquise par la plaignante de la Banque du Canal, de cette ville, par acte passé devant A. G. Lopez, notaire, le 30 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.
9 juil—9 14 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre avec deux cottages doubles, désirables et de valeur.

Portant les Nos municipaux 1650 et 1652, 1654 et 1656 rue Cypress, entre les rues Magnolia et Clara.

J. C. Rieger vs Henry S. Karstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,049—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 14 août 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Marais, anciennement Marais, Mandeville et Urquhart, sur un croquis dressé par J. A. D'Hémécourt annexé à un acte passé devant A. Desplaces, un notaire en cette ville le 15 janvier 1875, d'après lequel dit croquis ledit lot mesurant trente-neuf pieds de face à la rue Marais sur quatre-vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] 12 20 27—juil 3 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur supérieure du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

(Lot borné par les rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée, à savoir:

Deux certains lots de terre, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Camp, Joseph, Octavie et Chestnut, désignés comme les lots numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; lot numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas. E. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
20 juin—20 27—juil 3 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

New Orleans Land Company vs W. G. Simpson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,494—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après désirée à savoir:

1° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent quinze, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee) et la ligne de la Propriété Foncher qui est inclu dans une façade sur la rue Calhoun de deux cent quatre-vingt dix-neuf et sept-dixièmes [299.7(10)] de pieds linéaux avec une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent vingt pieds sur ladite rue Clara et une ligne droite tirée sur la même étendue parallèle à et à une distance de cent vingt pieds de ladite ligne de façade dudit lot sur la rue Calhoun.

2° Autant de l'îlot désigné par le numéro municipal cent cinquante-deux ladite Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Clara (anciennement Léonce), et Magnolia (anciennement Victor), et la ligne de la Propriété Foncher, qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun de cent quarante-neuf et vingt-cinq centièmes (149.25) de pieds linéaux commençant à l'encoignure desdites rues Calhoun et Clara et mesuré dans la direction de ladite rue Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

3° Autant de l'îlot de terre désigné par le numéro municipal cent quatorze dans ledit Sixième District de cette ville, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Willow (anciennement Henry), et Clara (anciennement Lessee) et l'avenue Palmer (anciennement Harry Clay) qui est inclu dans une façade sur ladite rue Calhoun, de deux cent quatre vingt dix neuf pieds linéaux et sept dixièmes [299.7] avec une profondeur de cent deux pieds sur ladite rue Willow et une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes sur ladite rue Clara et une ligne droite commençant sur ladite rue Willow à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Calhoun et Willow et courant en travers du dit lot à un point sur la rue Clara à une distance de cent cinq pieds dix pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Calhoun et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dunogra, Blair & Dunogra et Victor Leovy, avocats pour le plaignant.
27 juin—27 28—juil 3 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

(Lot borné par les rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans,